

DYNAMIQUES ET SOLIDAIRES

Prise en charge de la dépendance : un enjeu national.

Sommaire

Editorial 1

INFORMATIONS FÉDÉRALES

- Les Aînés Ruraux sont actifs sur plusieurs fronts 2

VIE DE LA FÉDÉRATION

- Plus efficaces en étant fédérés 3
- Accueil au verger de La Garenne 3

PRÉVENTION

- Le jardinage : conseils pratiques 4

LES CLUBS EN ACTION

- Concert de chorales 5
- Le jardin d'Anna à La Grigonnais 5
- Nouvelles de Madagascar 7
- Marche solidaire 7

La boutique des Aînés 8

Agenda 8

Garder le contact 8

Notre prochain numéro 8

Nos partenaires 8



La dépendance des personnes âgées : un déficit médical, social et financier que seule une politique soigneusement préparée et construite peut aider à relever.

La dépendance est définie comme la situation des personnes qui doivent recevoir des soins et qui ont besoin d'une aide à l'accomplissement des gestes essentiels de la vie.

D'ici une quinzaine d'années le vieillissement de la population française conduira à une augmentation de 50 % du nombre de personnes concernées. A cela il faudra ajouter l'augmentation du coût de la prise en charge.

Axer la politique de prise en charge de la dépendance sur le maintien à domicile... et en établissements.

Les attentes des personnes âgées : rester à domicile le plus longtemps possible.

Actuellement, la prise en charge combine à la fois solidarité familiale et solidarité collective. L'objectif est de réduire les « restes à charge » pesant sur les personnes dépendantes et leur famille.

Les dépenses (administration générale, animation, amortissements...) devraient en être exclues des charges supportées uniquement par les familles.

Diverses voies sont proposées pour réduire les coûts de fonctionnement des établissements (EPHAD) : mise à disposition gratuite du foncier par les collectivités locales, standardisation des constructions, mutualisation des services, sortir les amortissements mobiliers et immobiliers dans l'amortissement des prix de journée facturée à la personne.

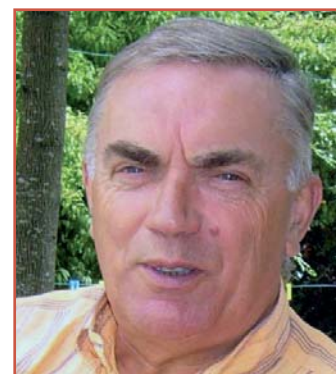
Apporter de nouvelles réponses.

Les aidants attendent une reconnaissance de leur situation. Ceci passe par une prise en compte du temps passé auprès de la personne au détriment d'une activité professionnelle. Cela suppose aussi le maintien des droits sociaux, une aide au retour à la vie professionnelle et de développer des dispositifs offrant des temps de répit pour les aidants.

Quels financements de la dépendance ?

Actuellement deux contributions sont affectées au financement de la dépendance : la contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA) et une fraction de la CSG (contribution sociale généralisée).

La prise en charge de la perte d'autonomie s'inscrit dans une logique de solidarité nationale. La CSG



répond tout à fait à cette logique, ce n'est pas le cas actuellement pour la CSA (journée de solidarité) qui ne repose que sur les salaires.

Actuellement la CSG sur les retraites est de 0,9 point inférieure à celle des actifs. L'alignement me paraît une nécessité. C'est une mesure de justice pour limiter le déséquilibre des transferts intergénérationnels fortement impacté par le vieillissement de la population.

Prévoir une prise en charge publique et universelle de la dépendance.

Il me paraît important qu'un dispositif de prise en charge s'inscrive dans la logique de protection sociale par la création d'un 5^{ème} risque de l'assurance maladie.

Le marché de la prévoyance ne doit intervenir qu'en supplément. Il faut d'abord créer un socle de solidarité au même titre que l'assurance maladie.

INFORMATIONS FÉDÉRALES

Les Aînés Ruraux sont actifs sur plusieurs fronts

AGIRC-ARRCO : menaces sur les retraites complémentaires.

Avec la Confédération Française des Retraités, nous avons adressé un courrier aux partenaires sociaux en charge de la gestion des retraites complémentaires AGIRC-ARCCO, dans lequel nous exprimons notre vive inquiétude au sujet de la non-revalorisation des pensions aggravée par **une taxe de 0,30 %** au 1^{er} avril 2013.

Cette mesure entrainerait une baisse du pouvoir d'achat pour 11 millions de salariés. La lettre a pour objet de protester contre toute discrimination et de demander à surseoir à l'application de cette mesure dont la mise en œuvre est prévue à compter du 1^{er} avril 2013.

En 2012, les représentants de la Fédération nationale ont travaillé dans des groupes ou des collectifs dont l'objet est d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées.

Ces groupes, certains sont temporaires, continuent leurs travaux en 2013.



Agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale.

Les Aînés ruraux siègent au Comité d'orientation stratégique de l'Agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale (ANESMS) qui élabore et publie des recommandations de bonnes pratiques pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Un membre de notre organisation est actuellement investi dans l'aide aux aidants et le risque suicidaire chez les personnes âgées.

Comité national de suivi de la réforme de l'aide à domicile et de son système de tarification.

Avec l'association des départements de France, les acteurs institutionnels et les grandes fédérations se concertent pour refonder l'aide à domicile, qui connaît de très sérieuses difficultés. La principale mission de ce comité est « *d'accompagner les préfigurations de la réforme de tarification des services d'aide à domicile* ».

Nicole FRANÇOIS, vice-présidente de la Fédération des Côtes d'Armor et membre du groupe de travail Veille juridique est présente dans ce comité.

Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées.

Madame DELAUNAY, ministre déléguée aux personnes âgées, a initié un groupe réunissant les représentants des acteurs déjà engagés dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées et la précarité accompagnant souvent cet isolement.

Ce groupe a pour but de mettre en cohérence et en convergence l'ensemble des actions publiques et privées dans le cadre d'un maillage territorial, et de promouvoir le bénévolat.

Ginette MILHAVET-SALENDRE, administratrice nationale représente notre organisation.



VIE DE LA FÉDÉRATION

Plus efficaces en étant fédérés

L'organisation des Aînés Ruraux : 9 000 clubs locaux, 700 000 adhérents, 85 Fédérations départementales existe depuis plus de 40 ans. C'est une organisation transparente et démocratique qui fonctionne sous la loi 1901.

Différents agréments attestent du sérieux du mouvement.

Ils permettent à la fédération de siéger dans les instances hospitalières et de santé, de bénéficier d'aides au titre de la Jeunesse et éducation populaire. Depuis 2007 l'inscription au registre national des opérateurs de voyage permet aux associations adhérentes d'organiser sorties et voyages en toute légalité. Enfin depuis 2008 la fédération nationale a rejoint les 2000 associations (sur les 800 000 déclarées) bénéficiant d'une reconnaissance d'utilité publique.



Une aide à la formation des responsables.

Depuis 1987 la formation fait partie de ses actions prioritaires. Des formations adaptées sont proposées aux responsables des associations pour les aider à remplir leurs fonctions de Présidents, de Secrétaires ou de Trésoriers. Des guides répondant aux préoccupations concrètes de chacune des fonctions sont disponibles. Le site internet contient également une foule d'informations et d'outils pour aider à la gestion des associations.

Des assurances adaptées aux activités.

Des garanties variées sont couvertes par notre partenaire GROUPAMA : responsabilité

civile vie associative, responsabilité personnelle des dirigeants, accidents corporels des dirigeants et bénévoles, dommages aux biens mobiliers et immobiliers avec une participation financière très modeste. D'autres garanties spécifiques concernent les sorties, voyages, et le tourisme. Toutes ces garanties sont accordées dans le cadre de l'adhésion au mouvement.

Un réseau qui défend les intérêts des retraités.

Le conseil d'administration national composé de représentants des fédérations départementales formule de propositions conformes à notre éthique. Les sujets sont nombreux, retraites : évolution de leur montant, pérennité, pension de réversion ; santé : déserts médicaux, perte d'autonomie ; fiscalité ; vie quotidienne : adaptation de l'habitat, permis de conduire. Notre mouvement représentatif contribue à la défense des intérêts des retraités.

Des avantages spécifiques

Grâce à l'immatriculation au registre national des organisateurs de voyage la fédération et les clubs bénéficient d'une garantie et d'une autonomie en matière d'organisation. Elle est complétée par des assurances complémentaires, un service de conseil et des possibilités de réductions chez de nombreux partenaires.



Accueil au verger des Aînés Ruraux de la Garenne à NORT-SUR-ERDRE

Le premier mercredi de chaque mois de 15 heures à 17 h 30

A chaque séance : dialogues et échanges d'informations, explications puis réalisation de travaux pratiques au verger selon la saison, mise à disposition de documentations sur les travaux du mois, conseils personnalisés...

Participation : 4€ / séance – 6€ pour un couple

Possibilité de passer commandes d'arbres, de greffons, de produits du verger.

Vous pouvez aussi contribuer au développement du verger en faisant connaître les variétés rares dont vous disposez.

PRÉVENTION

Il est très agréable, dès les premiers beaux jours venus, de se livrer à la saine activité du jardinage.

Evitons de prendre des risques inutiles.



► Précautions de base pour l'ensemble des travaux

Toujours lire les modes d'emploi des matériels et produits.

► Utilisation des appareils à moteur essence

Ne pas utiliser un taille-haie par temps humide ou lorsqu'on est seul.

Ne pas fumer lors du remplissage du réservoir de carburant.

Si le carburant déborde, attendre quelque temps avant la mise en route.

Arrêter le moteur avant toute opération de réglage ou de nettoyage.

Ranger les machines seulement lorsque le moteur est refroidi.

► Utilisation des appareils électriques

S'assurer du bon état des câbles et des prises électriques avant utilisation.

Ne pas utiliser d'appareils électriques dehors par temps de pluie.

Mettre hors tension les appareils électriques dès que l'on ne les utilise plus.

► Précautions vis-à-vis de soi-même et des personnes de l'entourage

Utilisez les produits divers dehors ou dans un espace très aéré.

Les tiers doivent être tenus à l'écart.

Porter des vêtements et des équipements de protection individuelle adéquats.

Assurez-vous d'être en forme pour les travaux exigeants des efforts physiques.

Vérifier que l'on est à jour de ses vaccinations.

Évitez une exposition trop importante au soleil.

► Tondre en sécurité

Sur les pentes, tondre toujours perpendiculairement au sens de la pente et jamais sur des pentes trop raides

Pour les tondeuses à siège, évitez les pentes dont l'inclinaison dépasse les quinze degrés.

Enlever pierres, bâtons, jouets et outils qui se trouvent sur la pelouse avant de tondre

En cas d'accès aux lames, quels qu'en soient les motifs (débouillage, nettoyage) veiller systématiquement à déconnecter la bougie s'il s'agit d'une tondeuse thermique (en évitant les risques éventuels de brûlure) ou à débrancher la prise électrique s'il s'agit d'une tondeuse électrique. Utilisez un bâton ou un outil pour enlever les dépôts de gazon.

Ne jamais emmener de passager sur une tondeuse autoportée.

► Utilisation des produits

Lire les consignes de sécurité du fabricant.

Ne jamais mélanger plusieurs types de produit afin d'éviter toute réaction dangereuse.

Ne pas traiter par jour de vent.

N'acheter que la quantité nécessaire de produit pour éviter d'en stocker.

S'il reste du produit, le stocker dans un local aéré, hors de la portée des enfants, sans en changer l'emballage.

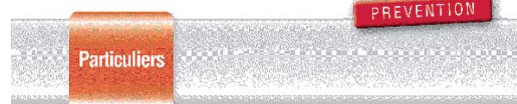
Stocker ces produits dans un endroit aéré, à l'abri de la chaleur et hors de portée des enfants.

Rapporter les restes de produit ainsi que les emballages dans une déchetterie.



Afin d'avoir les bons réflexes lors d'un accident, nous ne pouvons que vous conseiller de faire une formation aux premiers secours.

(Tiré d'un document GROUPAMA)



LES CLUBS EN ACTION

Concert de chorales : un essai réussi !



Plus de 100 choristes Aînés Ruraux rassemblés pour le plaisir de chanter.

La toute nouvelle commission culture et découverte de la Fédération départementale des Aînés Ruraux a parfaitement réussi l'une de ses premières actions.

Rassembler plus de 100 choristes sur la même scène et les faire applaudir par plus de 400 spectateurs, le défi était de taille, **il a été réussi avec brio**. La parfaite mobilisation des clubs du secteur, des chorales : de l'AMIRA Ancenis, des Clubs de l'Amitié de Saint-Géréon et de Saint-Herblon, a permis d'accomplir ce petit exploit. Cette initiative de la commission culture et découverte a bien suscité quelques interrogations au début mais l'envie d'innover a pris le pas sur les doutes.

La minutieuse préparation (organisation matérielle, location de salle, vente de billets, ...) a été complétée par un travail prodigieux de tous les choristes et leurs chefs de chœurs.

Ce vendredi 16 décembre, pendant 2 heures, chaque chorale bien dans son répertoire, a suscité l'enthousiasme des spectateurs.

Pour conclure ce brillant concert, animé par Paul Grimaud, les 3 chorales se sont réunies pour interpréter quatre chants communs. Elles ont terminé en apothéose avec un chant de Noël repris par tous les spectateurs du Théâtre du Quartier Libre d'Ancenis.



Le public conquis par la qualité de la prestation.

La commission culture et découverte souhaite que cette activité perdure et invite les clubs ou les secteurs à renouveler cette action en 2013.



Bienvenue au jardin partagé de la Grigonnais



Le jardin d'Anna, un moyen de développement et d'échanges pour les clubs.

L'idée d'un jardin partagé a germé au cours d'une réunion des Aînés ruraux en janvier 2012. Sa réalisation a pu se faire grâce à l'appui de la municipalité par la mise à notre disposition d'une parcelle au milieu du bourg.

Merci aux membres de la commission développement durable qui ont soutenu ce projet.

► Des objectifs bien définis :

- Faire du jardin un lieu de rencontres entre personnes de tous âges : aînés, enfants, adultes, scolaires.

- En faire un lieu d'échanges sur les techniques de conduite des cultures.
- Montrer que la production de légumes et de fruits est possible en respectant l'environnement.
- Inciter les personnes à revenir vers la nature, vers la terre qui permet avec des gestes simples de se nourrir.
- Etre solidaire des personnes dans le besoin en leur proposant de bénéficier des légumes produits.

► Un départ rapide

Les premiers coups de pioche, ou plutôt les premiers coups de socs, ont été donnés le 19 mars 2012.

Quatre parcelles ont été aménagées. Elles sont à la disposition des personnes qui n'auraient pas de jardin chez elles.

LES CLUBS EN ACTION

Bienvenue au jardin partagé de la Grigonnais...suite



Le jardin : lieu d'échanges inter-générationnel.

Ensuite tout s'est enchaîné : approvisionnement en compost et en broyat de branches, tracé des carrés et des allées, semis de la pelouse, premières plantations fin avril, mise en place des pommes de terre par des membres du SEL (système d'échange local), etc...

► Un lieu de production et d'échange ouvert à tous.

Notre jardin sera tourné dans un premier temps vers la production de légumes. C'est un potager qui produit des denrées alimentaires de qualité en respectant l'esprit du développement durable, notamment grâce à la proximité entre les lieux de production et de consommation.

Ce jardin est un lieu ouvert. C'est un défi que l'on s'est lancé : laisser le jardin accessible au plus grand nombre pour faciliter les échanges. Les premières rencontres avec les enfants ont eu lieu au cours de l'été.

Ce jardin est placé sous la responsabilité du club des Aînés Ruraux de la Grigonnais. Les travaux sont réalisés bénévolement par les adhérents qui le souhaitent.

► Des projets

Pour commencer nous avons privilégié la fonction de potager. Mais un jardin ne serait pas complètement un jardin, sans ses fleurs, ses petits fruits, ses aromates, ses arbres fruitiers, ses arbustes.

Beaucoup reste à faire, mais déjà une jachère fleurie a été semée, des bulbes ont été plantés, des framboisiers sont là. Le jardin évoluera et c'est tant mieux.

Nous ne nous mettons pas de limites sur les techniques : paillage, BRF (bois raméal fragmenté), compostage, fabrication de purins pour les traitements, compléteront le binage et le sarclage.

Des ateliers pourraient être mis en place dans les années à venir : taille, greffage, bouturage, lutte contre les maladies, contre les insectes.

Pour l'arrosage, un projet de récupération de l'eau de pluie est à l'étude.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous nous trouverez dans le jardin le jeudi après-midi et aussi de temps en temps le samedi matin.

Pour le nom du jardin nous avons songé à celui d'une personne bien connue dans le bourg de La Grigonnais. Ce jardin porte le nom de : « **Le jardin partagé d'Anna** ».

► Le jardin partagé d'Anna affiche un bilan pour cette année 2012 plus que satisfaisant.

- Les scolaires ainsi que les enfants du centre de loisirs ont participé à des séances de découverte : céleri, poirée, topinambour, potimarrons...font maintenant partie de leur vocabulaire, même que les carottes ne poussent pas râpées dans le jardin ! Ils se sont initiés aux semis et aux plantations de légumes.
- Le jardin s'est exporté en septembre jusqu'à la foire de Béré à Châteaubriant ; la promotion du BRF (Bois Raméal Fragmenté) comme technique de jardinage était l'un des thèmes développés sur le site : les jardins de Béré. « *Jardiner sans efforts* » en a interrogé plus d'un ! ».
- Grande satisfaction : les légumes produits au cours de cette première année ont été de qualité. Avec l'aide du CCAS de notre commune de La Grigonnais, des familles ont pu bénéficier de 50 paniers solidaires.

Des projets toujours et encore, pour débiter l'année 2013, des travaux ont été entrepris dans le jardin afin de lui donner une autre dimension : plantation d'arbres fruitiers et mise en place de nombreuses plantes aromatiques.

Nous serons ainsi en mesure de satisfaire une demande du restaurant scolaire La Griglotte : « *apporter dans les menus de nouvelles saveurs : oseille, cumin, angélique, serpolet ...* »

Partager pour nous n'est pas un vain mot, nous nous employons à le conjuguer à tous les temps et tous les âges.

Marcel BODINEAU

Responsable de la commission jardinage du club des Aînés Ruraux de La Grigonnais



Nouvelles de Madagascar



La Loire Atlantique soutient directement la confiterie de MANAKARA. (Témoignage de la délégation qui s'est rendue à Madagascar au mois de novembre 2012).

Anaïs jeune coopérante assure la gestion de cette confiterie avec Aimé comme associé. Des équipes occasionnelles participent à la récolte des fruits. Ils sont nombreux et variés : ananas, litchis,

goyaves, fruits de la passion, mangues.

20 000 pots de confiture ont été produits. L'importance du stock actuel les a conduit à varier la transformation. Du jus de fruits est maintenant produit. Conditionné en poche de 5 litres, il est vendu dans les restaurants.

Les producteurs reçoivent une formation de trois jours par an pour apprendre à cueillir les fruits à maturité.

L'apport des fruits fait l'objet d'un bon de pesée remis au producteur et 10 % du prix de vente est retenu pour les investissements. Ce projet permet aux Malgaches de transformer et valoriser les fruits sauvages.

Il contribue au développement économique de la région favorable à la production de fruits. Le développement se prolonge grâce à la mise en place de vergers.



Scolariser tous les enfants, un enjeu pour le pays.

Les recettes permettent aussi aux enfants de fréquenter l'école de Manakara. Mais elle aussi a besoin de soutien pour ses 2000 élèves.



L'école, un moyen de développement prioritaire

Félicitations à Groupama et Générations Mouvement 44 pour cette réussite.

Marche solidaire

Organiser pour la deuxième année, la journée Ensemble vers les Chemins de Compostelle (E.C.C.) a connu un vif succès.

En Loire Atlantique, la marche a rassemblé 57 participants et recueilli 85 euros.

Le Maine-et-Loire s'est joint à notre action, cela nous a permis d'ajouter 280 euros. Sur le plan national, cette

marche de Solidarité a été organisée par 52 fédérations. Plus de 6 500 marcheurs y ont participé. La somme collectée lors de cette journée s'élèvent à 14 356 euros.

Elle sera utilisée pour réaliser des actions d'éducation, de formation populaire et d'aide à la santé pour tous sur le territoire de Madagascar.

Toujours dans ce domaine de la solidarité vers Madagascar, 200 personnes ont assisté au concert Chants de Marins donné à Ligné le samedi 17 novembre 2012.

Organisée conjointement par la Fédération départementale des Aînés Ruraux de Loire-Atlantique et GROUPAMA, cette manifestation a permis de remettre 600 euros à SOLIMAD pour soutenir les actions citées ci-dessus.

Merci de continuer à soutenir **les actions de solidarité avec MADAGASCAR** en achetant des boîtes de gâteaux au prix de **7 euros** ou des pots de confitures de fruits du pays.

Contacter Pierre Thomas :

☎ 02 40 80 04 06 ou pierre.thomas71@sfr.fr





La boutique des Aînés ruraux

- ▶ Un choix de livres au prix de **10 à 35 €uros**. Des livres en promotion à **5 €uros**
 - Sur la ruralité :**
 - Histoire et géographie du vignoble nantais
 - La vigne en Bretagne
 - Fenêtre sur le paysage du vignoble nantais
- ▶ Nous disposons de jeux de tarot au prix de **8 €uros**.
- ▶ Des casquettes et foulards « **Ensemble vers Compostelle** » au prix de **4 €uros**.
Contact : Thérèse FUTEUL - Tél. : 02 40 54 89 87
- ▶ **Cartons de marques pour concours de belote**
des cartons de marques **Aînés Ruraux** pour vos concours de belote sont disponibles auprès de la Fédération au prix de **9 €uros** le cent - Tél. : 02 40 47 39 93
- ▶ Vous pouvez aussi continuer à soutenir **les actions de solidarité avec MADAGASCAR** en achetant des boîtes de gâteaux au prix de **7 €uros** ou des pots de confitures de fruits du pays. Contacter Pierre THOMAS au 02 40 80 04 06 ou pierre.thomas71@sfr.fr

Agenda

Dates	Evènements	Lieux	Horaires
Mois de mars			
vendredi 22 mars	Formation	En fonction des inscriptions	9 h 30/17 h
lundi 25 mars	Info Bien être et Plantes	Maisdon-sur-Sèvre	14 h/17h
lundi 25 mars	Journée Santé Solidarité	MSA - Salle du Conseil	10 h/17h
mardi 26 mars	Conseil fédéral	Nort-sur-Erdre	9 h 30/17 h
Vendredi 22 et 29 mars	Formation	En fonction des inscriptions	9 h 30/17 h
Mois d'avril			
mardi 23 avril	Bureau fédéral	Siège de la Fédération	9 h 30/12 h
Vendredi 26 avril	Réunion des Présidents	à préciser	9 h 30/17 h
Dimanche 28 avril	Loto départemental	Nort-sur-Erdre - Salle Cap Nort	14 h 00
Mois de mai			
Mardi 28 et mercredi 29 mai	Finale Nationale Dictée J.Figarella	Talmont Saint-Hilaire (85)	
Mois de juin			
Dimanche 9 juin	Loto départemental	Bouvron - Salle Horizinc	14 h 00
Mardi 18 juin	Conseil d'administration fédéral	Nort-sur-Erdre - Salle Sud	9 h/16h
Mois de juillet			
Mardi 9 juillet	Fête départementale annuelle	Gétigné	Journée



Garder le contact

Les Aînés Ruraux
Fédération départementale de Loire Atlantique
 2, impasse de l'Espéranto - 44800 - SAINT HERBLAIN
 Tél/Fax : 02 40 47 39 93
 Courriel : fedeaineursraux44@wanadoo.fr
 Permanence le mardi et le jeudi
 De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Les Aînés Ruraux - Fédération Nationale
 Association reconnue d'utilité publique.
 Titulaire de l'agrément de tourisme n°AG 075 07 0004
 60, rue de Londres / 75008 - PARIS
 Tél : 01 53 42 46 03 / Fax : 01 5342 13 24.
 Courriel : federation-nationale@aineursraux.org
www.aineursraux.org

Notre prochain numéro...

Le numéro 81 paraîtra début juillet 2013.

Les articles sont à faire parvenir **le plus rapidement possible** sous forme de fichier **Word** ou **Open Office Writer**, les photos au format jpeg : **au plus tard le 20 mai 2013**.

Par mail à l'adresse suivante : fedeaineursraux44@wanadoo.fr
 ou par courrier à : Fédération des Aînés Ruraux - 2 impasse de l'Espéranto - 44800 SAINT-HERBLAIN

Nos partenaires

